CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191445** **VALABLE JUSQU'AU** **14/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2021

Raison sociale : AT CHARPENTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/02/2023

Capital : 1 000

LE BOCHET, ZA DE PIERRE GERMAIN
73870 MONTRICHER-ALBANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 894 611 482 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8503730

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 41590836W

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 41590836W

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 84 80 39 67 **Fax :**

Portable : 06 76 17 92 08

Responsabilité légale :
TETAZ ANTOINE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : tetazcharpente@gmail.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 015 350 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	9	21/01/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	9	08/06/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	9	30/03/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 10:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191445** **VALABLE JUSQU'AU** **14/07/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2021
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/02/2023
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : **894 611 482** **00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8503730
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 41590836W
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 41590836W
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **AT CHARPENTE**

LE BOCHET, ZA DE PIERRE GERMAIN
73870 MONTRICHER-ALBANNE

Téléphone : 06 84 80 39 67 **Fax :**
Portable : 06 76 17 92 08

Site Internet :
E-mail : tetazcharpente@gmail.com

Responsabilité légale :
TETAZ ANTOINE GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	21/01/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	08/06/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	30/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/03/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 10:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.